



PLAN STRATEGIQUE 2025-2030

IMPACT ASBL

PLAN STRATÉGIQUE D'IMPACT-ASBL POUR 2025 2030

Le présent document expose le Plan stratégique d'impact-asbl pour la période 2025-2030. Ce plan confirme la pertinence de l'orientation stratégique actuellement suivie par IMPACT-ASBL ayant pour objectif de promouvoir le renforcement des capacités, d'optimiser la productivité de l'Humain et maintenir la cohésion sociale des acteurs de développement en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines pour un Congo émergent, en mettant l'accent sur les femmes, les adolescents et les jeunes. Conformément à l'orientation stratégique d'impact-asbl et aux recommandations de l'Assemblée générale portant sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan stratégique visera à garantir que personne n'est laissé de côté et que les plus défavorisés sont les premiers à être aidés.

PLAN STRATÉGIQUE D'IMPACT-ASBL POUR 2025 2030	2
Notre engagement.....	5
Grands domaines de collaboration.....	5
Travailler mieux ensemble.....	5
Travailler mieux ensemble.....	5
L'avenir	6
INTRODUCTION	7
CONTEXTE HUMANITAIRE EN RDC	7
CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'ORGANISATION « IMPACT-ASBL ».....	8
VISION.....	8
MISSION.....	8
Objectif globale.....	8
VALEURS.....	9
ANALYSE SITUATIONNELLE	12
Forces :.....	12
Faiblesses.....	12
Opportunités	12
Menaces	12
Chapitre III : Orientation du plan stratégique d'IMPACT-ASBL	13
AXES STRATEGIQUES.....	15
Axe stratégique 1 :.....	15
Axe stratégique 2	16
Axe stratégique 3.	17
Axe stratégique 4.	18
Axe stratégique 5	18
Axe stratégique 6.	19
Résultats attendus du plan stratégique en matière de développement....	Erreur ! Signet non défini.
MATRICE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE	20
SUIVI ET EVALUATION	38



Euvrer ensemble à l'application du Programme 2030

Notre engagement

1. Alors que nous sommes sur le point d'arrêter nos orientations stratégiques pour les cinq prochaines années, nous membres effectifs Chargés de l'administration de l'association sans but lucratif, apolitique, non tribale et non confessionnelle de droit congolais dénommée : « **IMPACT-ASBL** » **CAPACITY BUILDING FOR A WORLD WITHOUT**, les membres effectifs chargés de la direction de l'association sans but lucratif, apolitique, non tribale et non confessionnelle de droit congolais dénommée : « **IMPACT-ASBL** » **CAPACITY BUILDING FOR A WORLD WITHOUT HUNGER**, nous nous engageons à mieux travailler ensemble, en faisant preuve d'avantage de cohérence et d'un plus grand esprit de collaboration, Ensemble, nous redoublerons d'efforts, avec un sentiment d'urgence pour mieux aider Notre pays qui est la RD CONGO à parvenir à un développement durable.

Ce plan stratégique représente un engagement sans équivoque en faveur d'impact-asbl et d'une plus grande cohérence, gage de résultats.

Grands domaines de collaboration

Les principes consistant à « ne laisser personne de côté » et à « aider d'abord les plus défavorisés » sont au cœur de nos programmes d'interventions. Comme suite à l'examen quinquennal complet, nous mettrons à profit les avantages que nous pouvons chacun tirer de notre collaboration dans les grands domaines

Ci-après, en application des mandats qui sont les nôtres :

- a. Programme Urgences, Relèvement et développement Communautaire ;
- b. Programme Santé et Nutrition ;
- c. Programme Protection ;
- d. Programme Education ;
- e. Programme Audit, Etude et planification
- f. Programme Droits Humains et Gouvernance inclusive ;
- g. Programme Protection de l'Environnement et Ressources Naturelles ;
- h. Programme Jeunesse et Entrepreneuriat
- i. Programme Média et Communication.

Ensemble, nous redoublerons d'efforts, avec un sentiment d'urgence, pour mieux aider notre pays qui la rd Congo à parvenir à un développement durable, nous redoublerons d'efforts, avec un sentiment d'urgence, pour mieux aider les pays à parvenir à un développement durable.

Travailler mieux ensemble

2. Important encore, ce plan stratégique reflètera une évolution de nos méthodes de travail à l'échelle nationale, en reconnaissance du fait qu'il n'existe pas de solution unique et que c'est avant tout aux autorités nationales qu'il revient d'assurer le développement de notre pays et de coordonner toutes les formes d'assistance externe, en fonction des stratégies et priorités nationales.

3. Nous planifierons ensemble nos activités avec les autorités congolaises Jusqu'à la bonne exécution du Programme 2030, IMPACT-ASBL appuieront en RD CONGO les priorités nationales en ce qui concerne les objectifs de développement durable, en procédant à une analyse commune des problèmes et en arrêtant les résultats à atteindre ensemble, en surveillant les progrès et en en rendant compte.
4. Nous appliquerons ensemble nos programmes d'intervention en associa d'autres organisations de la société civile avec qui nous avons les mêmes objectifs. Nous continuerons d'aider les populations vulnérable et pauvres en définissant ensembles les priorités des activités d'autonomisations et des plans de travail conjoints à l'appui des priorités de la zone d'intervention.
5. Nous améliorerons les partenariats avec d'autres organisations. Compte tenu du fait que le Programme 2030 est axé sur les peuples d'abord. Nous allons faire fond sur les progrès qui ont été récemment accomplis pour mobiliser les citoyens dans le cadre du bénévolat, des initiatives d'autonomisation, des possibilités de participation ou autres pour faire en sorte que la RDC puisse s'approprier davantage les programmes et leur donner davantage de moyens, et pour exécuter le programme de développement durable. Nous intensifierons également la collaboration par le biais de partenariats multipartites aux niveaux national, régional et mondial et nous ferons en sorte que soit mieux appliqué le principe de la responsabilité mutuelle en ce qui concerne les objectifs de développement durable dans le cadre de tels partenariats. Les progrès accomplis peuvent être mesurés grâce aux indicateurs suivants, entre autres :
 - a) Le pourcentage des ressources totales provenant de contributions de donateurs.
 - b) Le pourcentage du financement total provenant du gouvernement congolais
 - c) Le pourcentage de la ressource totales provenant des cotisations de membres et autres produits d'impact-asbl.
6. Nous améliorerons ensemble l'efficacité de nos initiatives. À la recherche d'une efficacité toujours plus grande et forts des progrès réalisés ces dernières années grâce aux procédures opérationnelles standard, nous continuerons d'obtenir des gains d'efficacité grâce au lancement de stratégies relatives aux modalités de fonctionnement, à une reconnaissance mutuelle et à une plus grande harmonisation sur le plan opérationnel. Ces progrès pourront être suivis grâce notamment à des indicateurs comme le pourcentage de bureaux programme mettant en œuvre une stratégie relative aux modalités de fonctionnement.

L'avenir

Pleinement conscients que les conclusions et les recommandations données dans l'assemblée générale pour le Programme 2030 puisse être mené à bon terme.

INTRODUCTION

Dans le cadre de se doter d'une orientation des actions bien définies, l'ONG IMPACT-ASBL a réfléchi sur l'organisation de ses activités et tous les facteurs qui interviennent dans la réalisation de sa vision et de sa mission qu'elle s'est fixée. C'est dans cette optique que le présent plan stratégique, comme outil de planification, a été élaboré. Dans sa volonté de s'atteler à ses objectifs, IMPACT-ASBL a rassemblé ses membres pour se concerter sur sa raison d'être, ce qu'elle représentera dans l'avenir pour ses bénéficiaires. La planification stratégique répond à ces questionnements dans le sens qu'elle définit l'orientation de l'Association pour les cinq prochaines années. En plus de la détermination des activités prioritaires à mener, elle prévoit les moyens matériels, humains et financiers indispensables pour l'aboutissement des résultats escomptés. Elle tient compte de tous les intervenants poursuivant une mission similaire, qui sont souvent associés à la réalisation de certaines activités, dans le but d'éviter la duplication et ou l'éparpillement des efforts. Tout le travail d'IMPACT-ASBL doit s'effectuer en se référant à ce plan stratégique pour éviter toute improvisation ou égarement éventuel. En effet, le plan stratégique est perçu comme un outil de progrès, de renforcement de la réalisation optimale des activités prévues mais aussi celles qui n'ont pas pu être réalisées dans les années précédentes. Pour la mise en application du plan stratégique, IMPACT-ASBL devra déployer des efforts considérables pour mobiliser les fonds nécessaires afin d'opérationnaliser ce plan.

CONTEXTE HUMANITAIRE EN RDC

Le début de l'année 2025 en République démocratique du Congo a été marqué par des développements dramatiques. Alors que le Plan de Réponse Humanitaire était en phase de finalisation et d'approbation, l'espoir d'un apaisement persistait. En l'espace de quelques semaines, la situation a basculé de façon spectaculaire. La prise de contrôle de Goma par le M23 le 27 janvier, suivie de l'intensification des combats au Sud-Kivu et de la prise de Bukavu le 16 février, a plongé le pays et la région des Grands Lacs dans une crise d'une ampleur inédite depuis plusieurs décennies. L'onde de choc de ces événements dépasse largement les provinces directement affectées, et les risques de conflagration régionale sont désormais très élevés, bouleversant l'ensemble de la réponse humanitaire. Depuis plus de trente ans, la RDC traverse une crise humanitaire d'une grande complexité, marquée par de nombreux conflits armés de natures diverses, des épidémies récurrentes et des catastrophes liées aux aléas naturels, amplifiées par le changement climatique. À la fin de l'année 2024, plus de 6,5 millions de personnes étaient déjà déplacées à l'intérieur du pays, faisant de la RDC l'une des plus grandes crises de déplacement au monde. L'insécurité alimentaire touche aujourd'hui plus de 25,6 millions de personnes, et 1,39 million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère. Derrière ces statistiques se cachent des familles déracinées, des vies brisées et des communautés qui, année après année, peinent à se relever. Même si les hypothèses de planification utilisées pour l'élaboration de ce Plan demeurent pertinentes, la réalité sur le terrain a évolué à une vitesse alarmante. Depuis janvier 2025, l'offensive du M23 a marqué un tournant décisif. Les combats autour de Goma ont coûté la vie à des centaines de civils, blessés plusieurs milliers en quelques jours, et entraîné d'importants mouvements de population. L'usage d'artillerie lourde en zone urbaine a touché des quartiers entiers et des infrastructures essentielles, provoquant des pénuries critiques. Les hôpitaux, déjà fragilisés, sont débordés par l'afflux de blessés, tandis que de nombreux stocks humanitaires ont été pillés et que des centres de soins ont été pris pour cible. Les capacités d'intervention des acteurs humanitaires ont été mises à rude épreuve, alors même que les financements internationaux se contractent dangereusement. L'évolution de la situation ne fait que renforcer une crise de protection qui touche de manière disproportionnée les femmes et les jeunes filles, exposées en particulier à un niveau intolérable de violences sexuelles et de violences basées sur le genre. Elle a également un impact sur une situation sanitaire déjà complexe et dégradée, marquée par la faiblesse du système de santé et l'évolution continue de la situation épidémiologique, avec notamment l'émergence en 2024 d'un variant de Mpox, qui a jusqu'à présent fait plus de 1 300 victimes, qui est venu s'ajouter aux maladies telles que choléra, rougeole et malaria. Dans ce contexte, l'adaptabilité et la réactivité ne sont plus des options, mais des nécessités impérieuses. Face à l'instabilité des combats, aux entraves à l'accès humanitaire et à des besoins dépassant largement les ressources disponibles, chaque intervention doit être conçue pour maximiser son impact. Il est essentiel de prioriser les actions vitales, renforcer la coordination avec les autorités congolaises et les administrations techniques, et s'appuyer sur des solutions innovantes pour garantir une assistance efficace aux populations vulnérables.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'ORGANISATION « IMPACT-ASBL »

IMPACT-ASBL est une ONG de droit Congolais, opérationnelle depuis 2021 dans le domaine d'assistance humanitaire aux populations affectées, vulnérables et pauvres ; Tout en favorisant leur implication au travail qui apporte le changement positif et durable dans la vie.

« IMPACT-ASBL » travaille avec des cadres compétents, des organisations de développement, ainsi que des groupes sociaux dans le milieu ruraux et urbain en République Démocratique du Congo pour contribuer à leurs relèvements sociaux et économiques, culturels en les encourageant aux actions de développement

VISION

La vision d'**IMPACT-ASBL** est de Former un réseau des cadres compétents capables d'impacter les communautés par des actions de développement endogène, autocentré, auto géré et durable.

MISSION

La mission d'**IMPACT-ASBL** est de soutenir et promouvoir les stratégies de développement intégré pour une auto- prise en charge durable créant d'opportunités visant le bien-être, le renforcement des capacités, le relèvement communautaire, la résilience et la promotion des cadres développeurs.

Objectif globale

L'objectif global d'IMPACT CAPACITY Building for a World WITHOUT HUNGER est de promouvoir le renforcement des capacités, d'optimiser la productivité de l'Humain et maintenir la cohésion sociale des acteurs de développement en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines pour un Congo émergent.

VALEURS

NOS VALEURS	Ce qui nous Motive
1. Humanisme;	Nous plaçons l'humain au centre des connaissances dans tous nos domaines, nous voyons en ses capacités, car c'est un être capable d'impacter ce monde, de rendre l'humanité meilleure, grâce notamment à votre intelligence et le désir de soutenir l'approche de développement initié par IMPACT-ASBL Pour atteindre nos objectifs assignés en consommant les services que nous vous proposons.
2. La Solidarité dans l'égalité;	Nous croyons que l'union fait la force, en restant soudés et en partageant nos ressources de façon équitable. Nous mettons en valeur les principes des Genre, représentativité et inclusive à la portée de tous, cela évite ainsi les frustrations, les colères et révoltes de certains. Chez IMPACT- ASBL Aucun individu n'est laissé de côté ou désavantagé de façon injuste.
3. Le Courage;	Nous aidons l'être humain à entreprendre des choses difficiles en surmontant la peur, et en affrontant un potentiel danger qui peut subvenir, pour rendre les tâches fastidieuses facile et gagner du temps dans votre gestion. le courage nous donne l'espoir d'atteindre nos objectifs SMART , nous avançons pour un Congo émergent.
4. Le Leadership positif;	IMPACT-ASBL est déterminé à former des leaders visionnaires grâce à son équipe des mentors-leaders ; Nous fournissons des efforts à la limite de nos capacités et moyens, Nous restons optimistes devant les opportunités, nous inspirons confiance à nos partenaires, au sein de nos équipes, l'esprit d'équipe est un acquis et un droit pour chacun.
5. Le savoir-faire;	Nous mettons à la portée de la population congolaise : - la Connaissance (le savoir), - La pratique (le savoir-faire), - Les attitudes (le savoir-être) Pour que vous soyez notre espoir de demain.
6. La Préservation de la dignité humaine.	Quelle que soit la classe sociale que vous avez, la race, le sexe ou la religion. Nous vous traitons avec équité et loyauté.

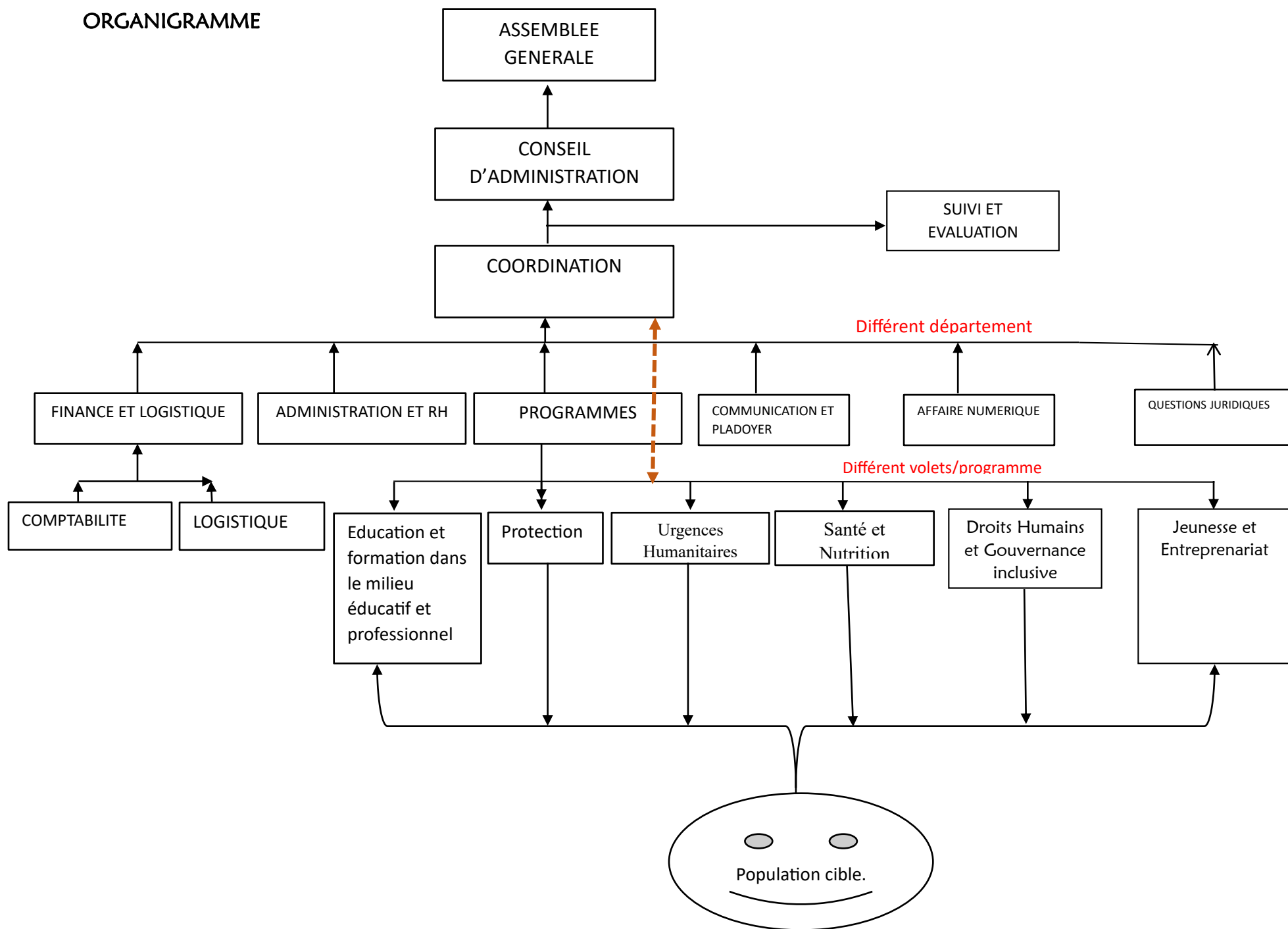
CHAPITRE II : ZONE D'INTERVENTION ET ORGANIGRAMME

L'organisation IMPACT-ASBL, est une organisation de droit congolais appelé à œuvrer sur toute l'étendue de la république démocratique du Congo.

II.1. TABLEAU DES ZONES D'INTERVENTION D'IMPACT-ASBL

N°	PROVINCE	ZONE D'INTERVENTION
1.	NORD-KIVU	GOMA
		NYIRAGONGO
		MASISI
		WALIKALE
		LUBERO
		BENI
2.	SUD-KIVU	BUKAVU
		UVIRA
		WALUNGU
		KALEHE
		KABARE
3.	TANGANYIKA	KALEMIE
		KABALO
		KONGOLO
		MOBA
		MANONO
		NYUNZU
4.	LUALABA	KOLWEZI
		DILOLO
		KAPANGA
		LUBUDI
		SANDOA
		MUTSHATSHA

ORGANIGRAMME



CHAPITRE III : ANALYSE SITUATIONNELLE

Elle a été centrée sur l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Forces :

- ❖ Existence d'un siège national et des antennes dans les zones ciblées ;
- ❖ Existence des bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire national et particulièrement dans les zones ciblées ;
- ❖ Existence de bonnes relations avec les institutions étatiques ;
- ❖ Présence de tous les documents légaux régissant le fonctionnement de l'organisation ;
- ❖ Présence des personnels avec des compétences nécessaires ;
- ❖ Existences des outils des travaux et des manuel administratifs et Opérationnel ;
- ❖ Bonne réputation de l'association dans la communauté.

Faiblesses

- ❖ Dépendance financière des partenaires extérieurs ;
- ❖ Absence des espaces pour l'organisation des activités avec beaucoup plus des bénéficiaires ;
- ❖ Manque d'accord cadre ;
- ❖ Insuffisance des formations continues des cadres de l'association ;
- ❖ Absence des locaux propre à l'association ;
- ❖ Insuffisance des sources de revenus propres.

Opportunités

- ❖ Stabilité politique et sécuritaire dans la plupart des zones ciblées ;
- ❖ Coexistence pacifique entre les différentes religions ;
- ❖ Facilité de communication avec les dirigeants politiques ;
- ❖ Facilité de création des institutions charitables, scolaires et sanitaire ;
- ❖ Opportunité des investissements ;
- ❖ Facilité d'obtention des visas pour les étrangers ;

Menaces

- ❖ Présence de tendances perverses dans la société et des énormes potentialités dont elles disposent ;
- ❖ L'aggravation de la corruption et de la dépravation des mœurs ;
- ❖ Faible taux d'alphabétisation dans certaines zones ciblées ;
- ❖ Faible engagement des personnes nanties dans les œuvres sociales ;

Chapitre IV : Orientation du plan stratégique d'IMPACT-ASBL

IMPACT-ASBL partage la vision exposée dans le Programme 2030. Son travail s'articulera autour de Vingt-trois Resultat en Stratégies d'intervention transformateurs axés sur l'être humain durant la période d'ici à 2030 :

1. Maintenir les enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse à l'école
2. Améliorer la rééducation des enfants vivant avec handicap et favoriser leur réinsertion dans leur communauté.
3. Créer un cadre permanent de coaching de la population sur l'entrepreneuriat et l'emploi ;
4. Développer des activités économiques de proximité au profit des communautés ;
5. Vulgariser des techniques de création d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire et recherche des financements ;
6. Lutter contre les conflits, la pauvreté, le chômage et la délinquance juvénile ;
7. Stimuler la population à des activités agro-pastorales pour leur autonomisation en créant des clubs des jeunes entrepreneurs (Business Networking),
8. Faciliter les liens entre les entreprises et les former afin de les aider de calibrer leurs profils professionnels en fonction des exigences des entreprises.
9. Assurer la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusive ;
10. Sensibiliser les communautés sur la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre, ainsi que sur la lutte contre les IST et VIH/SIDA ;
11. Promouvoir la mise en œuvre d'une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles en initiant les mini projets et intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraichères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails mais aussi de l'apiculture, pisciculture et pêche.
12. Renforcer la cohésion sociale, le développement et l'autonomisation des personnes vulnérables par des actions efficaces de soutien à la réinsertion socio-économique ;
13. Améliorer l'état psychosocial (counseling) de la population victime des violences de tous les genres, socles de la discrimination en particulier filles et femmes vulnérables ;
14. Promouvoir les actions de développement social et de participation citoyenne ;

15. Encourager efficacement le développement socio-professionnel, culturel et intellectuel des jeunes, notamment par l'apprentissage des métiers, la création des centres de formation dynamiques et spécialisés, mise en place des coopératives de développement ;
16. Promouvoir la cohésion sociale et appuyer les initiatives de paix et de réconciliation entre et au sein des communautés.
17. Améliorer les moyens d'existence des ménages par le renforcement des initiatives familiales et communautaires génératrices de revenus, ainsi que par l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité, aux opportunités d'emplois et aux perspectives d'entrepreneuriat.
18. L'appui à l'État dans la mise en œuvre des programmes de l'éducation à tous les niveaux ;
19. Facilitation du tourisme dans la région des Grands-Lacs (Afrique) ;
20. Mettre en œuvre des programmes en appui des NTIC pour le développement digital ;
21. Réhabiliter les infrastructures scolaires des écoles pour garantir un accès digne des enfants et jeunes vivant avec handicap et autres vulnérables aux espaces éducatifs
22. Appuyer la relance de la production agricole par l'amélioration de l'accès des producteurs aux techniques de production/transformation/conserverie respectueuses de l'environnement, aux intrants et aux facilités d'écoulement des produits.
23. Coopérer avec les bailleurs de fonds pour mettre en œuvre nos objectifs.

Moyen de mise en œuvre :

« Cible » d'IMPACT-ASBL dans un cycle de trois plans
Stratégiques

Fondements :

Éléments probants et expertise démographique

Axe :

Autonomisation économique des jeunes exclus ou risquant d'être exclus
de l'éducation, de l'emploi et de la formation (NEET)

Environnement d'exécution :

Situations de crise humanitaire et contextes De développement

Pour parvenir à ces résultats transformateurs, le plan stratégique insiste sur la nécessité de consolider les partenariats et l'innovation. Conformément aux recommandations de l'Assemblée générale sur l'examen quinquennal complet, il souligne également l'importance de renforcer la collaboration et la coordination au sein d'impact-asbl afin de permettre les communautés à réaliser les objectifs de développement durable en leur apportant une réponse cohérente, intégrée et efficace.

Nos succès viendront compléter les résultats communs qui auront été obtenus dans ces domaines clefs, en fonction de nos mandats respectifs et des avantages comparatifs de chacun. Les progrès pourront être mesurés grâce à des indicateurs communs concernant les objectifs de développement durable, arrêtés au niveau des axes stratégiques et des stratégies d'intervention dans notre plan stratégique respectif, et notamment les indicateurs suivants, entre autres :

AXES STRATEGIQUES

Axe stratégique 1 :

Consolidation et développement des acquis

Objectif stratégique 1 : Consolider et développer les acquis

Objectif spécifique 1 : Pérenniser et élargir le cercle des bénéficiaires des actions d'IMPACT ASBL

Stratégies d'intervention :

1. Mise en place de cycles de consultation réguliers avec les bénéficiaires.
2. Développement d'un processus structuré d'identification et de sélection de nouveaux bénéficiaires.
3. Organisation d'événements de sensibilisation et de communication ouverte (forums communautaires, séminaires).
4. Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de recherche de financement diversifiée.
5. Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation (S&E) rigoureux.
6. Renforcement des capacités internes (formation du personnel et des bénévoles).
7. Établissement de partenariats stratégiques avec d'autres acteurs.

Objectif spécifique 2 : Améliorer la qualité de nos différents services

Stratégies d'intervention ;

1. Mise en place d'un réseau de partenariats techniques et scientifiques pour solliciter l'appui d'experts.
2. Application d'un système de suivi-évaluation (S&E) basé sur des indicateurs de performance pour les activités.
3. Élaboration d'une politique de recrutement fondée sur le mérite, axée sur l'efficacité et la compétence.
4. Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des talents et d'affectation optimisée du personnel.
5. Développement d'une stratégie de communication institutionnelle ciblée.
6. Établissement d'un plan de formation continue pour le personnel.
7. Application d'une gestion financière rigoureuse et transparente.

Objectif spécifique 3 : Augmenter le nombre des antennes d'IMPACT ASBL au travers le pays et construire les bureaux et les centres sur nos propres domaines.

Stratégies d'intervention ;

1. Élaboration d'une politique d'acquisition foncière stratégique dans les zones d'intervention.
2. Mise en place d'une budgétisation analytique avec l'affectation de ressources financières spécifiques à chaque projet.
3. Déploiement d'une méthodologie d'analyse géospatiale pour l'identification de sites stratégiques pour les nouvelles antennes.
4. Développement et mise en œuvre d'une stratégie de recherche de financement diversifiée.
5. Mise en place d'un cadre de gestion de projet pour toutes les activités.
6. Développement d'un plan de communication et de mobilisation des parties prenantes locales.
7. Mise en conformité juridique et réglementaire de toutes les opérations.

Axe stratégique 2

Renforcement de l'accès à la Santé et la nutrition pour tous

Objectif stratégique 2: renforcer l'accès à la Santé et la nutrition pour tous ;

Objectif spécifique 4 : Assurer la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité dans le programme de lutte contre la faim.

Stratégies d'intervention ;

1. Mise en place de programmes de formation ciblés pour les cadres de base et les agents de santé sur l'alimentation de la mère et de l'enfant.
2. Intégration d'une approche genre dans les programmes de lutte contre la faim au niveau local.
3. Gestion rigoureuse et optimisée des matières premières.
4. Application de normes d'hygiène et de salubrité strictes.
5. Mise en place d'un système de traçabilité des produits locaux.
6. Développement de partenariats stratégiques.
7. Conception et mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation basé sur des indicateurs de performance.

Objectif stratégique 3 : Mobilisation et participation communautaire dans la planification et la mise en œuvre des programmes

Objectif spécifique 5. Promouvoir la mise en œuvre d'une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles en initiant les mini projets et intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraîchères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails mais aussi de l'apiculture, pisciculture et pêche.

Stratégie d'intervention :

1. Mettre en place un cadre formel pour évaluer, atténuer et surveiller les impacts de l'exploitation des ressources naturelles. Ce plan garantit une approche responsable et durable des activités.
2. Initier des projets à petite échelle pour tester et démontrer la faisabilité et les bénéfices de la production alimentaire biologique. Cela permet de valider les méthodes avant un déploiement plus large.
3. Mettre en place des programmes de formation et d'accompagnement pour les agriculteurs. L'objectif est d'améliorer leurs techniques de production, d'accéder à des intrants de qualité et d'augmenter durablement leur productivité.
4. Développer et exécuter des stratégies de vaccination, de dépistage et de traitement. Cela vise à réduire les pertes, à garantir la rentabilité des élevages et à améliorer la sécurité alimentaire.
5. Mettre en œuvre des projets pour introduire de nouvelles technologies et des pratiques de pêche durables. L'objectif est d'augmenter les rendements, de diversifier les sources de revenus pour les ménages et de préserver les écosystèmes aquatiques.
6. Connecter les producteurs aux marchés locaux et régionaux. Cela inclut la mise en place de coopératives, de systèmes de stockage et de transport, pour maximiser les revenus et minimiser les pertes après récolte.
7. Intégrer des arbres et d'autres plantes à l'agriculture. Ces méthodes contribuent à la fertilité des sols, à la biodiversité et à la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique.
8. Chercher des partenariats avec des bailleurs de fonds, des institutions de recherche et des organisations

Objectif spécifique 6 : Sensibiliser les communautés sur la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre, ainsi que sur la lutte contre les IST et VIH/SIDA ;

Stratégie d'intervention :

- Créer des clubs des jeunes activistes luttant contre les VSBG ;
- Sensibiliser les ménages sur les IST et le SIDA ;
- Créer des clubs « école à zéro violence » au sein des écoles primaire et secondaires ;
- Créer un numéro vert pour la dénonciation des cas des violences au niveau locale.

Axe stratégique 3.

Assurance de la protection sociale équitable

Objectif stratégique 4 : Assurer une protection sociale équitable à toutes les communautés des zones d'intervention.

Objectif spécifique 7 : Maintenir les enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse à l'école ;

Stratégies d'intervention :

- Sensibiliser les familles des enfants et jeunes vivant avec handicap sur les droits de ces derniers ;
- Lutter contre la discrimination des enfants et jeunes vivant avec handicap ;
- Assurer un accompagnement psychosocial des enfants et jeunes vivant avec handicap au sein d'établissements scolaires ;
- Promouvoir la culture d'acceptation de tous par tous au sein des écoles ;
- Organiser des concours d'exposition des talents des enfants et jeunes vivant avec handicap dans les écoles ;
- Organiser des séances d'activités récréatives dans l'intégration des enfants en détresse à l'école ;

- Former les enseignants et les chefs d'établissement scolaires sur l'intégration des enfants et jeunes vivant avec handicap dans les écoles ;

Axe stratégique 4.

Relèvement et développement Communautaire ;

Objectif stratégique 5. Contribuer considérablement au Relèvement et développement Communautaire.

Objectif spécifique 8. Développer des activités économiques de proximité au profit des communautés ;

Stratégies d'intervention :

- Accorder des micro-crédits aux femmes cheffes des manages ;
- Organiser des avec au sein de la communauté ;
- Former les acteurs économiques au niveau locale sur la gestion financière ;
- Former des réseaux d'AVEC

Objectif spécifique 9. Améliorer les moyens d'existence des ménages par le renforcement des initiatives familiales et communautaires génératrices de revenus, ainsi que par l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité, aux opportunités d'emplois et aux perspectives d'entrepreneuriat.

- Renforcer les initiatives familiales des ménages à la base ;
- Appuyer les communautés dans la création des AGR ;
- Améliorer l'accès aux services financiers de qualité ;
- Intensifier les opportunités d'emploi ;

Axe stratégique 5

Développement des activités économiques de proximité au profit des communautés ;

Objectif stratégique 6 : développer des activités économiques de proximité au profit des communautés

Objectif spécifique 10 : Vulgariser des techniques de création d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire et recherche des financements ;

Stratégie d'intervention :

- Sensibiliser la population sur les techniques de création des AGR ;
- Former la population sur la gestion des projets économiques ;
- Octroyer aux groupes communautaires des microcrédits pour le lancement de leurs projets ;
- Accompagner la population dans la mise en place, l'exécution et l'expansion de leurs activités économiques.

Objectif spécifique 11 : Lutter contre les conflits, la pauvreté, le chômage et la délinquance juvénile ;

Stratégie d'intervention :

- Organiser des clubs de paix au sein de la communauté rurale et urbaine ;
- Mobiliser toute la population à lutter contre le tribalisme et toute autre forme de violence ;
- Promouvoir la culture de travailler ensemble sans tenir compte des origines ou des backgrounds.

Objectif spécifique 12 : lutter contre la pauvreté

Stratégie d'intervention :

- Construire des communautés locales, des économies locales, des infrastructures locales,
- Promouvoir la bonne gouvernance responsable et transparente au sein des institutions sociales.
- Eduquer la population sur l'éducation financière tout en l'octroyant des fonds de démarrage des AGR communautaires.

Objectif spécifique 13 : lutter contre Le chômage et la délinquance juvénile

Stratégie d'intervention :

- Aider les jeunes à créer leur entreprise avec des incubateurs, en école de commerce, ou avec l'accompagnement gratuit ;
- Privilégier les moins qualifiés pour l'accès à l'apprentissage ;
- Favoriser l'accompagnement individuel des jeunes ;
- Créer des clubs d'encadrement des jeunes délinquants jusqu'à leurs réinsertions sociales ;

Axe stratégique 6.

Assurance de l'éducation et la formation de qualité pour tous ;

Objectif stratégique 7. Assurer une éducation et une formation de qualité pour tous ;

Objectif spécifique 14. Créer un cadre permanent de coaching de la population sur l'entrepreneuriat et l'emploi ;

Stratégies d'intervention :

- organiser des formations en entrepreneuriat ;
- organiser des formations en agrobusiness, arts et métiers ;
- créer des clubs des jeunes entrepreneurs et accompagnement.

Objectif spécifique 15. Encourager le développement socio-professionnel, culturel et intellectuel des jeunes, notamment par l'apprentissage des métiers, la création des centres de formation dynamiques et spécialisés, mise en place des coopératives de développement ;

Stratégies d'intervention

- organiser des salons d'emploi
- organiser des journées culturelles en promouvant la culture du travail
- créer des centres spécialisés d'apprentissage des métiers ;
- créer les coopératives de développement dans toutes nos zones d'interventions.

Objectif spécifique 16 : Faciliter les liens entre les entreprises et les formés afin de les aider de calibrer leurs profils professionnels en fonction des exigences des entreprises.

Stratégie d'intervention :

- Donner des formations actualisées ;
- Travailler avec des formateurs pratiquants ;

- Faciliter les formés à passer des stages de perfectionnement chez nous et dans d'autres organisations nationales et internationales.

Objectif spécifique 17 : L'appui à l'État dans la mise en œuvre des programmes de l'éducation à tous les niveaux ;

Stratégie d'intervention :

- Actualiser les manuels d'apprentissage au niveau primaire et secondaire ;
- Initier un logiciel de gestion de l'inspection des écoles ;
- Concevoir un logiciel de gestion administrative des écoles
- Revoir le programme national dans certaines options au niveau secondaire ;
- Introduire l'utilisation de la tablette éducative au niveau primaire et secondaire.

Objectif spécifique 18 : Réhabiliter les infrastructures scolaires des écoles pour garantir un accès digne des enfants et jeunes vivant avec handicap et autres vulnérables aux espaces éducatifs.

Stratégie d'intervention

- Identifier les écoles à réhabiliter ;
- Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Intégrer les enfants et jeunes vivant avec handicap et autres vulnérables aux espaces éducatifs ;
- Créer des cadres d'écoute et de conseil pour les enfants marginalisés dans les écoles.

MATRICE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

La matrice de planification stratégique subdivisée par axe d'intervention, présente en détail sur les résultats attendus par chaque objectif spécifique, en mettant en évidence les indicateurs de résultats, les sources de vérifications et les hypothèses d'actions. Les résultats seront les fruits des stratégies d'interventions listées ci-dessus, parmi lesquelles la Direction Exécutive d'IMPACT-ASBL identifiera les activités à mettre en œuvre au bénéfice des populations dans les cinq prochaines années.

	Stratégie d'interventions	Indicateurs	Source de vérification	Hypothèses
Axe stratégique 01. Consolidation et développement des acquis				
Objectif stratégique 1	Consolider et développer les acquis	- Taux d'accroissement du nombre de bénéficiaires ; - Nombre de nouveaux services créés ; - Niveau d'amélioration de la qualité des services	Rapports annuels d'activités ;	
Objectif spécifique 1	Pérenniser et élargir le cercle des bénéficiaires	Catégories de bénéficiaires ayant bénéficié de la reconduction de leur prise en charge - Nombre de nouvelles catégories de bénéficiaires	Photos	Rapports ou listes disponibles
Résultat 1	Les premières bénéficiaires sont conservées et de nouvelles catégories de bénéficiaires sont prises en charge.	Proportion de bénéficiaires ayant bénéficié de la reconduction de leur prise en charge ; - Nombre de nouvelles bénéficiaires	Rapports ou listes disponibles	
Objectif spécifique 2	Améliorer la qualité de nos différents services	Proportion de services ayant reçus les meilleurs scores de satisfaction des bénéficiaires.	Test de satisfaction des bénéficiaires	

Résultat 2	L'impact et la qualité des services a augmenté	Nombre de bénéficiaires satisfaits	Rapport annuel	Que tous les acteurs soient impliqués
Objectif spécifique 3	Augmenter le nombre des antennes d'IMPACT ASBL au travers le pays et construire les bureaux et les centres sur nos propres domaines.	Nombre de nouvelles antennes créées - Nombre d'annexes construites	Rapport d'exécution des projets de construction	Ressources financières disponibles
Résultat 3	De nouvelles annexes sont construites	Nombre de nouvelles antennes construites	Rapport d'exécution des projets de construction	Ressources financières disponibles
Axe stratégique 2. Renforcement de l'accès à la Santé et la nutrition pour tous				
Objectif spécifique 4 :	Assurer la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité dans le programme de lutte contre la faim.	-Nombre des cas de mal nutrition identifiée -nombre des femmes représentées dans le programme de lutte contre la faim.	Rapport d'enquête	Ressources financières disponibles
Résultat 4	la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité sont assurés dans le programme de lutte la faim est Assure.	2000 enfants sont pris en charge par le programme de lutte contre la mal nutrition -les femmes représentent 50% des acteurs dans le programme de lutte la faim	Rapports d'activités et listes de présences	Que les Ressources financières soient disponibles.

Objectif spécifique 5.	Promouvoir la mise en œuvre d'une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles en initiant les mini projets et intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraichères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails mais aussi de l'apiculture, pisciculture et pêche.	-qualité de la politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles ; -projets initiés sur la la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraichères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails	Photos Témoignages sur terrain Reportages	Que les Ressources financières soient disponibles.
Résultat 5	une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles en initiant les mini projets et intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures	L'environnement est bien géré Des projets intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraichères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits	Rapport du projet	Ressources disponibles

	maraichères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails mais aussi de l'apiculture, pisciculture et pêche est mise en place.	et grands bétails mais aussi de l'apiculture, pisciculture et pêche est déjà mise en place.		
Objectif spécifique 6 :	Sensibiliser les communautés sur la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre, ainsi que sur la lutte contre les IST et VIH/SIDA ;	Nombre des communautés sensibilisées	Rapport d'exécution du projet	Que les ressources financières soient disponibles
Résultat 6	80% des communautés sont sensibilisées sur la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre, ainsi que sur la lutte contre les IST et VIH/SIDA ;	Nombre des bénéficiaires satisfaits et instruits par la sensibilisation.	Témoignages Photos	Que les ressources financières soient disponibles
Axe stratégique 3. Assurance de la protection sociale équitable				
Objectif spécifique 7 :	Maintenir les enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse à l'école ;	Nombre d'enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants maintenus à l'école ;	Rapports d'activités	Que les ressources financières soient disponibles
Résultat	500 enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse maintenus à l'école ;	Nombre d'enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse maintenus à l'école	Listes de présence Rapport de réinsertion scolaire ;	Que les ressources financières soient disponibles

Objectif spécifique 8.	Développer des activités économiques de proximité au profit des communautés ;	Impact des activités économiques de proximité au profit des communautés initiés	Rapports d'activités	Que les ressources financières soient disponibles
Résultat	450 ménages appuyé dans la création des activités économiques de proximité au profit de la communauté	Apport de la création des activités économiques de proximité au profit de la communauté	Rapport d'activité	Que les ressources financières soient disponibles
Objectif spécifique 9.	Améliorer les moyens d'existence des ménages par le renforcement des initiatives familiales et communautaires génératrices de revenus, ainsi que par l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité, aux opportunités d'emplois et aux perspectives d'entrepreneuriat.	Nombre des initiatives familiales et communautaires améliorés.	Rapport de projet	Les acteurs soient disponibles et que les ressources financières soient disponibles
Résultat 9	500 ménages sont améliorés par le renforcement des initiatives familiales et communautaires génératrices de revenus, ainsi que par l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité, aux opportunités d'emplois et aux	Nombre des initiatives familiales et communautaires améliorés.	Rapport de projet	Les acteurs soient disponibles et que les ressources financières soient disponibles

	perspectives d'entrepreneuriat sont améliorés			
Objectif spécifique 10 :	Vulgariser des techniques de création d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire et recherche des financements ;	Nombre d'activités économiques vulgarisés ; Nombre des partenariats financés signés ;	Rapports de projet	Les acteurs soient disponibles et que les ressources financières soient disponibles
Résultat 10	Des techniques d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire sont Vulgarisée 5 contrats de partenariats sont signés	Impact Des techniques d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire sont Vulgarisée Disponibilité des contrats de partenariats financés	Rapports de projet	Les acteurs soient disponibles et que les ressources financières soient disponibles
Objectif spécifique 11 :	Lutter contre les conflits, la pauvreté, le chômage et la délinquance juvénile ;	Nombre des pauvres et des chômeurs affranchis ;	Rapport d'activité	Ressources financières soient disponibles
Résultat 11	80% des pauvres et des chômeurs affranchis ;	Nombre des pauvres et des chômeurs affranchis ;	Rapport d'activité	Ressources financières soient disponibles
Objectif spécifique 12	Créer un cadre permanent de coaching de la population sur l'entrepreneuriat et l'emploi ;	Nombre des cadres coachés sur l'entrepreneuriat et l'emploi	Rapport d'activité Listes des présences	Les acteurs soient disponibles et que les ressources financières soient disponibles
Résultat 13	Un cadre permanent de coaching de la population sur	Nombre des cadres coachés sur l'entrepreneuriat et l'emploi	Rapport d'activité Listes des présences	Les acteurs soient disponibles et que les

	l'entrepreneuriat et l'emploi est créé et équipée			ressources financières soient disponibles
Objectif spécifique 14.	Encourager le développement socio-professionnel, culturel et intellectuel des jeunes, notamment par l'apprentissage des métiers, la création des centres de formation dynamiques et spécialisés, mise en place des coopératives de développement ;	Impact du développement socio-professionnel, culturel et intellectuel des jeunes Nombre des centres de formation professionnels spécialisés Nombre des coopératives de développement	Rapport d'activité Listes des présences	Les acteurs soient disponibles et que les ressources financières soient disponibles

CHRONOGRAMME DES INTERVENTIONS

	Logiques d'interventions	Périodes d'exécution				
HORIZON 2030		2025	2026	2027	2028	2029
Objectif stratégique 1 :	Consolider et développer les acquis					
Objectif spécifique 1	Pérenniser et élargir le cercle des bénéficiaires					
Résultat 1	Les premières bénéficiaires sont conservées et de nouvelles catégories de bénéficiaires sont prises en charge.					
Objectif spécifique 2	Améliorer la qualité de nos différents services					
Résultat 2	L'impact et la qualité des services a augmenté					
Objectif spécifique 3	Augmenter le nombre des antennes d'IMPACT ASBL au travers le pays et construire les bureaux et les centres sur nos propres domaines.					
Résultat 3	De nouvelles annexes sont construites					
Objectif spécifique 4 :	Assurer la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité dans le programme de lutte contre la faim.					
Résultat 4	la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité sont assurés dans le programme de lutte la faim est Assure.					
Objectif spécifique 5.	Promouvoir la mise en œuvre d'une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles en initiant les mini projets et intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraichères,					

	vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails mais aussi de l'apiculture, pisciculture et pêche.					
Résultat 5	une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles en initiant les mini projets et intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraichères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails mais aussi de l'apiculture, pisciculture et pêche est mise en place.					
Objectif spécifique 6 :	Sensibiliser les communautés sur la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre, ainsi que sur la lutte contre les IST et VIH/SIDA ;					
Résultat 6	80% des communautés sont sensibilisées sur la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre, ainsi que sur la lutte contre les IST et VIH/SIDA ;					
Objectif spécifique 7 :	Maintenir les enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse à l'école ;					
Résultat	500 enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse maintenus à l'école ;					
Objectif spécifique 8.	Développer des activités économiques de proximité au profit des communautés ;					
Résultat	450 ménages appuyé dans la création des activités économiques de proximité au profit de la communauté					

Objectif spécifique 9.	Améliorer les moyens d'existence des ménages par le renforcement des initiatives familiales et communautaires génératrices de revenus, ainsi que par l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité, aux opportunités d'emplois et aux perspectives d'entrepreneuriat.					
Résultat 9	500 ménages sont améliorés par le renforcement des initiatives familiales et communautaires génératrices de revenus, ainsi que par l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité, aux opportunités d'emplois et aux perspectives d'entrepreneuriat sont améliorés					
Objectif spécifique 10 :	Vulgariser des techniques de création d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire et recherche des financements ;					
Résultat 10	Des techniques d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire sont Vulgarisée 5 contrats de partenariats sont signés					
Objectif spécifique 11 :	Lutter contre les conflits, la pauvreté, le chômage et la délinquance juvénile ;					
Résultat 11	80% des pauvres et des chômeurs affranchis ;					
Objectif spécifique 12	Créer un cadre permanent de coaching de la population sur l'entrepreneuriat et l'emploi ;					
Résultat 12	Un cadre permanent de coaching de la population sur l'entrepreneuriat et l'emploi est créé et équipée					

Objectif spécifique 13.	Encourager le développement socio-professionnel, culturel et intellectuel des jeunes, notamment par l'apprentissage des métiers, la création des centres de formation dynamiques et spécialisés, mise en place des coopératives de développement ;					
Objectif spécifique 4 :	Assurer la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité dans le programme de lutte contre la faim.					
Résultat 4	la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité sont assurés dans le programme de lutte la faim est Assure.					

BUDGET ESTIMATIF PAR PROGRAMME

PROGRAMME	PROJETS	ACTIVITES	COUT ESTIMATIF
Programme Urgences, Relèvement et développement Communautaires ;	Projet de mise en place d'un réseau d'alerte-urgence	- Indentification des cas d'urgence - Formation des cadres locaux sur les catégories d'urgences humanitaires ; - Mise en place d'une application mobile pouvant aider à collecter et générer des informations sur la gravité des cas d'urgence humanitaires.	66.000\$
	Projet d'appui aux femmes entrepreneurs issue des zones en guerre dans la province du Nord-Kivu	- Indentification des femmes entrepreneurs ; - Formation en entreprenariat au profit des femmes entrepreneurs ; - Octroi des subventions pour la création des AGR - Suivi et évaluation de l'impact des actions menées	100.000\$
	Projet de mise en place des clubs de réflexion et de recherche d'innovations pour le développement local dans les provinces du nord et Sud-Kivu.	- Indentification des acteurs ; - Formation des acteurs ; - Conception des plans locale de développement par collectivité ; - Appuyer la mise en place des actions locales de développement.	50.000\$
Programme Santé et Nutrition ;	Projet de construction de 20 postes de santé dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika et Lualaba pour assurer les soins de santé primaire aux populations des zones les plus reculées.	- Indentification des zones les plus vulnérables ; - Formation des agents de santé au niveau local ; - Triangulation et choix des sites de construction des postes de santé - Construction des infrastructures adaptés ; - Equipement des postes construits ;	1.000.000\$

	Projet d'approvisionnement des médicaments essentiels aux enfants vulnérables dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika et Lualaba ;	-Sélection des médicaments ; -quantification et prévision, -approvisionnement, -stockage et distribution au sein des structures sanitaires.	1.000.000\$
	Projet de construction d'un centre de santé dans la ville de Kalemie au Tanganyika	-identification du site ; -recrutement d'une société de construction -construction du centre de santé ; -équipement du centre de santé ; -formation du personnel ; -inauguration du centre de santé. -Suivi et évaluation ;	
	Assurer la sécurité alimentaire, le respect de l'approche Genre, Représentativité et Inclusivité dans le programme de lutte contre la faim.	-Former les cadres de base et les agents de santé sur l'alimentation de la mère et de l'enfant ; -Intégrer l'approche genre dans le processus de lutte contre la faim au niveau local ; -Gérer rigoureusement des matières premières ; -Faire respecter les normes d'hygiène strictes ; -Assurer la Traçabilité des produits locaux ;	900.000\$
	Projet d'appui à la Promotion d'une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles intensifiant la production alimentaire biologique dans le cadre de l'agriculture, élevage, pisciculture et reboisement issue des cultures maraichères, vivrières et pérennes, de l'élevage des volailles, des petits et grands bétails , de l'apiculture, pisciculture et pêche.	- Mettre en place une politique de gestion environnementale et sociale relative aux activités d'exploitation des ressources naturelles ; - Initier des muni projets intensifiant la production alimentaire biologique ; - Promouvoir et renforcer la productivité de l'agriculture familiale dans des zones ciblées ;	

		- Lutter contre les risques des maladies des bétails en vue de rentabiliser l'élevage sous toutes ses formes ; - Moderniser la pêche locale et augmenter son apport sur la vie du ménage ;	
Programme Protection sociale ;	Projet de scolarisation des enfants et jeunes vivant avec handicap et autres enfants en détresse à l'école dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika et Lualaba.	- Sensibiliser les familles des enfants et jeunes vivant avec handicap sur les droits de ces derniers ; - Lutter contre la discrimination des enfants et jeunes vivant avec handicap ; - Assurer un accompagnement psychosocial des enfants et jeunes vivant avec handicap au sein d'établissements scolaires ; - Promouvoir la culture d'acceptation de tous par tous au sein des écoles ; - Organiser des concours d'exposition des talents des enfants et jeunes vivant avec handicap dans les écoles ; - Organiser des séances d'activités récréatives dans l'intégration des enfants en détresse à l'école ; - Former les enseignants et les chefs d'établissement scolaires sur l'intégration des enfants et jeunes vivant avec handicap dans les écoles ;	500.000\$
	Projet de démobilisation et réinsertion sociale des enfants enrôlés dans des groupes armés ;	- identifier des enfants enrôlés dans des groupes armés ; - mise en place d'une structure d'accueil des enfants volontaires abandonnant des groupes armés ; - encadrement psycho social ; - réunification familiale.	500.000\$
	Projet d'encadrement socio-culturel des enfants dits de la rue dans les villes de Goma, Bukavu et Kalemie.	- identifier des enfants - formation des enfants en arts et métiers ; - création d'un centre culturel pour la découverte des jeunes talents ;	

		- réunification familiale des enfants ;	
	Projet de mise en place d'un orphelinat des enfants déplacés victimes de la guerre au nord Kivu	- identifier les enfants orphelins déplacés de guerre ; - construction d'un orphelinat ; - scolarisation des enfants orphelins - assurance des soins de santé aux orphelins ; - restauration permanente des enfants orphelins	750.000\$
Programme Protection de l'Environnement et Ressources Naturelles ; Programme Média et Communication. Programme de la promotion de microfinance.	Projet de plantation d'une brigade verte de 10.000 Arbres dans les villes de Goma et Bukavu le long des routes.	- identifier les artères concernées - préparer la pépinière d'arbres ; - planter les arbres ; - faire le suivi	100.000\$
Programme Education ; Programme Audit, Etude et planification	Projet d'appui au développement socio-professionnel, culturel et intellectuel des jeunes, notamment par l'apprentissage des métiers, la création des centres de formation dynamiques et spécialisés, mise en place des coopératives de développement ;	- organiser des salons d'emploi - organiser des journées culturelles en promouvant la culture du travail - créer des centres spécialisés d'apprentissage des métiers ; - créer les coopératives de développement dans toutes nos zones d'interventions.	80.000\$
	Projet d'appui à la mise en œuvre des programmes de l'éducation adaptés à tous les niveaux ;	- Actualiser les manuels d'apprentissage au niveau primaire et secondaire ; - Initier un logiciel de gestion de l'inspection des écoles ;	

		-Concevoir un logiciel de gestion administrative des écoles -Revoir le programme national dans certaines options au niveau secondaire ; -Introduire l'utilisation de la tablette éducative au niveau primaire et secondaire.	
	Projet de Réhabilitation de 10 infrastructures scolaires des écoles pour garantir un accès digne des enfants et jeunes vivant avec handicap et autres vulnérables aux espaces éducatifs dans le territoire de walungu et kalehe.	- Identifier les écoles à réhabiliter ; - Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication ; - Intégrer les enfants et jeunes vivant avec handicap et autres vulnérables aux espaces éducatifs ; - Créer des cadres d'écoute et de conseil pour les enfants marginalisés dans les écoles.	500.000\$
Programme Droits Humains et Gouvernance inclusive ;	Projet de de sensibilisation des agents des services publics et privées sur le leadership positif et la bonne gouvernance.	- Identifier les services - Former les leaders - Sensibiliser les agents des services - Faire le suivi	20.000\$
Programme Jeunesse et Entreprenariat Programme Média et Communication.	Projet de Création d' un cadre permanent de coaching de la population sur l'entreprenariat et l'emploi	- organiser des formations en entreprenariat ; - organiser des formations en agrobusiness, arts et métiers ; - créer des clubs des jeunes entrepreneurs et accompagnement.	200.000\$
	Projet de Lutte contre les conflits tribalo-ethnique dans la province du Sud Kivu et du Tanganyika,	-identifier les communautés - sensibiliser les communautés sur l'acceptation des communautés voisines	50.000\$

		- créer un réseau d'activités intercommunautaires - faire le suivi	
	Projet de lutte contre la pauvreté, le chômage et la délinquance ;	- Identifier les chômeurs - Former les chômeurs en métiers - Accorder des microcrédits pour le démarrage des AGR	
Programme de la promotion de microfinance. ;	Projet d'appui aux activités économiques de proximité au profit des communautés rurales du Tanganyika et du Nord-Kivu.	- Accorder des micro-crédits aux femmes cheffes des manages ; - Organiser des avec au sein de la communauté ; - Former les acteurs économiques au niveau locale sur la gestion financière ; - Former des réseaux d'AVEC	
	Projet d'appui à l'amélioration les moyens d'existence des ménages par le renforcement des initiatives familiales et communautaires génératrices de revenus, par l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité, aux opportunités d'emplois et aux perspectives d'entreprenariat ;	- Renforcer les initiatives familiales des ménages à la base ; - Appuyer les communautés dans la création des AGR ; - Améliorer l'accès aux services financiers de qualité ; - Intensifier les opportunités d'emploi;	500.000\$
	Vulgariser des techniques de création d'activités économiques et gestion des projets à caractère communautaire et recherche des financements	- Sensibiliser la population sur les techniques de création des AGR ; - Former la population sur la gestion des projets économiques ; - Octroyer aux groupes communautaires des microcrédits pour le lancement de leurs projets ;	700.000\$

		- Accompagner la population dans la mise en place, l'exécution et l'expansion de leurs activités économiques	
Programme Audit, Etude et planification	Projet de mise en place des bureaux d'études en développement et d'audit dans les villes de Goma, Butembo, Bukavu et Kalemie	-identifier les sites -mettre en place les sites - former les acteurs - appuyer financièrement le fonctionnement des bureaux	200.000\$
Programme Média et Communication.	Projet d'animation des émissions télévisé sur le développement et la lutte contre la faim aux stations de TV du Nord-Kivu, Sud Kivu, Tanganyika et Lualaba.	-identifier les chaines les plus suivi ; -former mes communicateurs - affecter les communicateurs au niveau local ; - faire le suivi et l'évaluation de l'Impact des émissions sur le développement locale ;	50.000\$

SUIVI ET EVALUATION

Le plan stratégique 2025-2030 pour son exécution sera décliné en plans opérationnels annuels. Le suivi –évaluation consistera à apprécier le niveau d'atteinte des objectifs identifiés pour chaque année. Il se fera aussi bien au niveau interne qu'externe en collaboration avec les différents partenaires. Un comité de suivi sera mis sur pied à cet effet. A la fin de chaque trimestre le comité élaborera un tableau de bord de suivi de propositions d'ajustements pour combler les éventuels écarts identifiés. La coordination, et les différentes représentations, au moment de l'approbation des rapports annuels, feront une évaluation annuelle de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du plan stratégique sur la base des rapports du comité de suivi. Au terme des six ans, une évaluation finale du plan sera faite par les représentants du Conseil d'Administration d'IMPACT ASBL.